

COMPÉTENCES RH

Maître d'apprentissage – tuteur

Public visé

Nos formations s'adressent aux professionnels du secteur public, de la santé et du privé. Elles sont conçues pour les cadres, managers, directions, équipes RH, agents, fonctions support, experts métiers souhaitant développer leurs compétences techniques et relationnelles en situation professionnelle.

Objectifs pédagogiques

Objectifs indicatifs, à adapter à votre contexte

- 01** Définir le rôle et la fonction de maître d'apprentissage
- 02** Identifier les besoins de l'institution et les attentes de l'apprenti
- 03** Connaître les outils et les compétences nécessaires à la fonction tutorale

Contenu pédagogique

Contenu indicatif, à adapter à votre contexte

- 01 Principes de l'apprentissage et du rôle de maître d'apprentissage**
 - Les enjeux et les objectifs : le cadre législatif et ses évolutions
 - Les objectifs et les conditions de l'efficacité
 - L'impact sur l'institution
 - Le rôle de maître d'apprentissage et les liens avec les autres acteurs au contrat
- 02 La fonction tutorale**
 - Accueillir
 - Intégrer : transmettre les règles, les codes internes à l'institution, les obligations
 - Organiser le parcours d'apprentissage
 - Elaborer un parcours d'apprentissage garantissant la progression pédagogique
 - Transmettre les apprentissages
 - Socialiser et conduire vers l'autonomie
 - Faire de la régulation en cas de difficultés
- 03 Les outils du tuteur**
 - L'observation
 - La démonstration
 - L'utilisation des erreurs comme situation éducative
 - Le potentiel éducatif des situations professionnelles
 - Les documents de suivi

04 Pédagogie et transmission des savoirs

- Transmettre des éléments théoriques, méthodologiques et techniques permettant au maître d'apprentissage de s'approprier sa mission et d'y répondre
- Connaissance des modes d'apprentissage des nouvelles générations : rapidité, NTIC, respect des engagements réciproques ...
- Evaluation régulière des acquis
- Coordination avec le hiérarchique, les collègues en interne
- Coordination avec l'organisme de formation
- Expliciter les liens entre les savoirs formels et les situations de travail

05 Les compétences du tuteur

- La relation tuteur-tutoré
- Etablir la confiance
- Favoriser l'autonomie
- Respecter le droit à l'erreur
- Intégrer le variable temps

Modalités & accessibilité

Modalités indicatives, à adapter à votre contexte

DURÉE À déterminer ensemble après un cadrage pédagogique.	FORMAT Présentiel, distanciel ou hybride.
LIEU À déterminer ensemble lors du cadrage pédagogique	PRÉREQUIS À déterminer ensemble lors du cadrage pédagogique
DÉLAI D'ACCÈS Inscription au maximum 10 jours avant la date de formation	TARIF A partir de 1 200€ nets par jour (*les activités formation d'Obea ne sont pas assujetties à la TVA conformément à l'article 261-4-4e - a du CGI.)
ACCESSIBILITÉ Notre référent handicap étudie avec vous les adaptations pédagogiques, organisationnelles et techniques nécessaires.	

Moyens & méthodes pédagogiques

En fonction de vos objectifs et des publics, nous combinons les méthodes que nous utilisons au quotidien :

- Apports théoriques & méthodologiques
- Étude de cas
- Atelier de partage & de construction
- Mise en situation
- Séance de questions / réponses
- Évaluation par les pairs

Modalités d'évaluation

Chaque formation démarre par un positionnement de vos équipes et se conclut par une évaluation des acquis — pour que vous puissiez mesurer concrètement le retour sur votre investissement.

AVANT LA FORMATION	Un positionnement rapide pour partir du bon niveau.
---------------------------	---

PENDANT ET APRÈS	Des mises en situation, des quiz et un débrief collectif pour ancrer les acquis.
-------------------------	--

À L'ISSUE	Une évaluation finale pour mesurer ce qui a changé.
------------------	---

UNE QUESTION ? CONTACTEZ-NOUS

Téléphone : 01 40 53 47 00 · E-mail : informations@obe.fr